

LASURE TRÈS HAUTE PROTECTION INDICE 30 / 8 ANS*



PROPRIÉTÉS

Lasure satinée pour la protection et la décoration de la surface des bois bruts, anciens ou lasurés. Direct tous bois neufs et anciens.

Formule onctueuse anti-goutte, transparente, incolore ou teintée.

Bonne pénétration produit dans le support grâce à la finesse des particules. Microporeux.

Le film sec forme une barrière à la surface du bois empêchant la ponte des insectes.

Fongicide de surface (protection fongicide en surface du film sec contre le développement des champignons).

Très haute protection aux intempéries.

Anti-UV (protège le bois contre les rayons solaires, à l'exception de l'incolore et du chêne clair).

Protection jusqu'à 8 ans*.

L'indice de protection prend en compte les 5 principales agressions que subit le bois : UV, intempéries, écarts de température, champignons et insectes.

Sur une échelle de 10 à 50, nos tests de performance produit déterminent l'indice de chaque formule BONDEX pour vous permettre de choisir la protection la plus adaptée à votre projet.

CARACTÉRISTIQUES

Teneur en COV (Composés Organiques Volatils)
: Valeur limite UE (cat. A/e): 130g/L (2010). Ce produit contient 35g/L max COV.



• **Supports** : Tous les bois et matériaux dérivés des bois extérieurs (portes, fenêtres, volets, bardages) à l'exception des bois en stations horizontales et/ou bois en contact avec le sol.

• **Destination** : Extérieur

• **Outils** : Brosse, rouleau, pistolet.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT	SPÉCIFICATIONS
Nature de la résine	Alkyde polyuréthane en émulsion et résine acrylique
État physique	Onctueuse
Teinte	Incolore + teintes bois (teintes variables en fonction des diverses essences de bois).
Aspect	Satin
Taux de brillance	13,5% (sous angle 60°)
Extrait sec	28% en poids (+/- 2%)
Sec au toucher	2 heures environ
Recouvrable	4 heures environ
Séchage complet	24 heures environ
Dilution	Prêt à l'emploi
Rendement	10m ² /L

Classification : AFNOR NF 36-005 - Famille 1 - Classe 4a7b2.

PRÉPARATION

Avant l'application de la lasure les bois devront être imprégnés avec nos produits de traitement insecticide, fongicide en fonction de leur destination dans l'ouvrage.

• **en préventif** : 2 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200g/m² sur toutes les faces et assemblages.

• **en curatif** : 3 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200g/m² sur toutes les faces et assemblages.

Utiliser un système teinté pour protéger le bois contre les UV.

Application sur bois secs, non gelés, non givrés, propres, dépouillés de poussière et de corps gras et préparés selon les normes et DTU en vigueur (DTU 59.1). La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'apporteur.

Sur bois neufs : ponçage sérieux à la ponceuse, brossage, dé poussiérage.

Sur bois anciens (revêtement dégradé, champignons) : ponçage sérieux à la ponceuse, décapage, brossage, dé poussiérage (retirer toutes particules non adhérentes).

Sur bois anciens lasurés (revêtement non dégradé, système d'entretien) : ponçage sérieux, brossage, dé poussiérage.

Sur anciens systèmes de lasure au white-spirit : ponçage sérieux, brossage, dé poussiérage.

Le taux d'acidité de certains bois peut interférer sur la durabilité des finitions (W. Red Cedar, Epicéa, Douglas...).

La présence de corps gras de certains bois peut altérer les durabilités des finitions (Teck, Sipo, Niangon...).

Le taux de résines de certains bois peut altérer les durabilités des finitions (Epicéa, Mélèze, Pin, Sapin...).

Risque de remontées d'essences colorantes de type tanin sur les bois de types (Chêne, Châtaignier).

Une préparation des fonds doit être faite dans les règles de l'art pour les bois dits à contre fil ou à gros grains (ponçage, égrenage).

APPLICATION

Bien brasser le produit avant emploi et durant application.

L'épaisseur de la couche appliquée est d'environ 100 à 125 µm humide.

Appliquer dans le sens du veinage du bois en croisant les passages et en égalisant.

Entre les couches : égrenage à l'abrasif 220-240.

Système BONDEX :

- 1 couche de BONDEX Lasure Très Haute Protection 8 ans* (hors Incolore, Chêne Clair) diluée à hauteur de 10% d'eau à raison de 50g/m².
- 2 couches de BONDEX Lasure Très Haute Protection 8 ans* (hors Incolore, Chêne Clair) à raison de 150g/m² environ sans dilution.

Entretien :

La périodicité d'entretien dépend de la teinte et de l'exposition des menuiseries. Il doit être effectué avant toute altération du produit.

- 1 couche de BONDEX Lasure Très Haute Protection 8 ans* (hors Incolore, Chêne Clair) à raison de 50g/m² environ.

*Protection jusqu'à 8 ans : 1 couche d'entretien au bout de 4 ans.

RECOMMANDATIONS

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité : Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

Se protéger la peau, le visage, les voies respiratoires et les yeux. Porter des gants appropriés.

Ne pas appliquer :

- par température inférieure à 10°C ou supérieure à 25°C et hygrométrie supérieure à 50%. L'humidité des bois avant application ne doit pas être supérieure à 15%.

*La durée du système peut être altérée en fonction de certains paramètres :

- application sur bois non préparés dans les règles de l'art selon les DTU en vigueur.

- application sur bois en stations horizontales (terrasses, caillebotis) et/ou bois en contact avec le sol et/ou faisant un angle < 45°.
- application sur des zones où la rétention d'eau est présente.
- application sur bois humides.
- présence de fendillements et/ou fentes sur les bois.
- absence de traitement fongicide/insecticide.
- exposition Sud-est, Sud-ouest.
- défaut et conception de l'ouvrage impliquant des zones avec des surfaces décrites précédemment.
- utiliser un système teinté pour protéger le bois contre les UV.
- l'incolore à l'extérieur s'utilise uniquement pour éclaircir les autres teintes à hauteur de 25% maximum.

LASURE TRÈS HAUTE PROTECTION INDICE 30 / 8 ANS*

- l'incoloré peut rehausser la couleur naturelle de certains bois.
 - la teinte finale dépend de la teinte des bois.
 - travailler à l'abri du soleil. Dans le cas d'ensoleillement important, diluer la 1^{ère} couche à hauteur de 10% d'eau.
 - ne pas appliquer sur des bois traités au préalable avec un hydrofuge.
 - sur bardages neufs, appliquer la première couche sur toutes les faces avant la pose.
 - certaines essences de bois nécessitant des préparations particulières ou l'emploi de lasures spécifiques comme : les bois gras (Niangon, Teck, Sipo...), les bois acides et durs (Chêne, Western Red Cedar), les bois résineux (Mélèze...).
 - mauvaise imprégnabilité des bois dû à la présence de bois parfait (bois de cœur) et/ou de nœuds.
 - application sur des bois contaminés par un champignon de bleuissement.
 - application de teintés Incolore ou Chêne Clair.
-

NETTOYAGE

- Taches: nettoyer immédiatement avec un chiffon propre imbibé d'eau.
 - Outils: dès la fin de l'application, enlever l'excès de produit puis laver à l'eau savonneuse tiède et rincer à l'eau froide.
-

SÉCURITÉ

Peut être conservé 3 ans en emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs et du gel. Bien refermer l'emballage après usage. Tenir à l'abri du gel. Les produits inutilisés nécessitent un traitement spécial pour être éliminés sans danger pour l'environnement. Ils ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : www.quickfds.com et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Technique au **01 57 61 06 90**.
PPG AC FRANCE - ZI, Route de Thennes - 80 110 MOREUIL.